



Programme des Nations Unies pour l'environnement

UNEP/BUR/39/4
5 juillet 1991

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution et aux
Protocoles y relatifs

Paphos, Chypre, 16-17 juillet 1991

RAPPORT DES EXPERTS FINANCIERS SUR L'INCIDENCE DES TAUX D'INFLATION ET DE LA VARIATION DES COURS DE CHANGE SUR LE BUDGET DU PAM

Le présent rapport a été établi par M. M. Tobin (CNUCED) et
M. E. Scicluna (Malte) à titre personnel et ne reflète pas
nécessairement les vues de la CNUCED ou du gouvernement maltais.

Les experts souhaitent exprimer leur gratitude au Secrétariat qui n'a pas ménagé son temps et ses efforts (et bien au delà de ce qui lui incombait).

RAPPEL DES FAITS

Au cours de la dernière réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) (Athènes, 6-10 mai 1991), le Secrétariat du PAM a présenté une proposition de budget pour l'exercice biennal 1992-1993 (UNEP(OCA)/MED WG.25/4) qui était en augmentation de 23,42 pour cent par rapport au budget de l'exercice 1990-1991. Il a été expliqué que, dans cette proposition de budget, on avait tenu compte de l'incidence de l'inflation et de la variation des cours de change sur le budget du PAM ainsi que d'une hausse du niveau actuel d'activités et d'une nouvelle extension de certaines composantes du Plan d'action. La réunion a soigneusement examiné la proposition de budget, y a apporté certaines modifications et l'a approuvée, sous réserve de l'étude demandée sur l'incidence effective des taux d'inflation et de la variation des cours de change sur le budget du PAM. Le budget adopté comportait une hausse de 19,78 pour cent par rapport au budget de l'exercice biennal 1990-1991 (UNEP(OCA)/MED WG.25/5).

A l'issue de délibérations prolongées sur le budget proposé, la réunion a décidé que, pour établir un budget solide qui tienne compte des taux d'inflation et de la variation des cours de change, il était essentiel de vérifier soigneusement les taux retenus dans les calculs en faisant appel à l'expérience d'experts financiers et d'une agence des Nations Unies familière à des problèmes de même ordre.

Cette étude aurait pour objet d'élaborer une formule générale permettant de refléter avec précision les effets de l'inflation et de la variation des cours de change sur le budget du PAM et susceptible de servir à l'avenir, de même que d'appliquer cette formule au budget proposé pour 1992-1993. Les résultats de cette étude doivent être soumis à la prochaine réunion du Bureau des Parties contractantes (Chypre, 16-17 juillet 1991) pour examen. Le budget révisé en conséquence sera soumis à la Septième réunion ordinaire des Parties contractantes (Le Caire, 8-11 octobre 1991).

INTRODUCTION

La présente étude a pour but d'explorer les incidences de l'inflation et de la variation des cours de change sur le budget biennal du PAM.

Théoriquement, on peut tenter de prédire l'inflation et la variation des cours de change à l'avenir. De fait, les grands mouvements financiers spéculatifs qui se produisent à travers le monde témoignent de l'application de ce principe. De vastes modèles économétriques ont été construits par des institutions du marché monétaire afin de tirer parti des écarts des taux d'intérêt (liés à l'inflation relative) et des anticipations de la variation des cours de change. Ces activités sont extrêmement coûteuses et, à ce "jeu", il y a des perdants comme des gagnants. Il est possible de se prémunir contre la variabilité des cours de change par des achats ou des ventes de devises, mais cette forme de couverture est onéreuse, limitée aux principales devises et seulement disponible pour d'importantes transactions.

Pour un organisme intergouvernemental non investi de gestion macro-économique à l'échelle mondiale, prévoir les taux d'inflation et les politiques de variation des cours de change à l'avenir dans chacun des Etats membres serait une entreprise semée d'embûches et il reviendrait très cher à un secrétariat de se forger un ensemble de données fondamentales.

Sur un plan pratique, ce qui est possible consiste à procéder à un examen rétrospectif des effets de l'inflation et de la variation des cours de change qui sont intervenus lors d'un cycle budgétaire courant. On peut aussi s'efforcer de répondre à la question suivante: quelles seraient les besoins budgétaires de l'exercice biennal 1992-1993 si l'on souhaitait maintenir le niveau réel de ressources qui a été convenu (en 1989) pour le budget 1990-1991 ?

Pareil budget pourrait être assimilé à une croissance réelle zéro. Il établirait le niveau de ressources nécessaires au début de 1992 pour réaliser en 1992-1993 le même panier d'activités qui a

été approuvé pour l'exercice biennal 1990-1991. Il reviendrait à opérer une comparaison entre deux repères chronologiques - la fin de 1989 et la fin de 1991. Cet exercice ne tiendrait pas compte des difficultés d'exécution du budget 1990-1991 dues à l'inflation et à la variabilité des cours de change rencontrées lors de l'exercice biennal - elle rétablirait tout au plus le budget 1992-1993 au niveau d'activités envisagé pour l'exercice biennal 1990-1991. En outre, l'exercice ne tiendrait pas compte de l'augmentation (ou de la baisse) des coûts qui pourrait se produire si les États membres souhaitaient accroître (ou réduire) le niveau global des activités ou les priorités respectives parmi ces activités. Toutefois, l'exercice permettrait aux États membres de traiter des questions de croissance réelle des activités en ôtant le voile que l'inflation et la variation des cours de change jettent sur un budget établi en termes nominaux.

Cela étant dit, il convient de régler plusieurs difficultés d'ordre pratique au cours d'un tel exercice. L'inflation exprimée en monnaie locale peut s'avérer avoir été neutralisée dans le cas d'un budget établi en dollars si la monnaie locale a été dévaluée parallèlement à l'inflation domestique. Toutefois, en pratique, cela est rarement le cas - les taux de change restent en général en retard (et d'une manière irrégulière) sur l'inflation domestique. En cas d'inflation élevée, même s'efforcer de travailler avec des données mensuelles ne donne guère de résultats satisfaisants. Un autre problème soulevé par un budget exprimé en dollars E.U. est l'instabilité entre la devise américaine et les autres grandes devises. Dans la période considérée, le dollar américain s'est affaibli en 1990 par rapport à 1989, alors qu'il s'est fortement apprécié en 1991 par rapport à son cours plancher de 1990. L'inflation a également des effets variables sur les nombreuses composantes d'un budget. L'exercice doit, autant que possible, comparer ce qui est comparable entre les deux périodes chronologiques. L'effet des changements de qualité des biens ne peut guère être pris en compte - ainsi, les progrès de la technologie informatique peuvent conduire à des accroissements de la capacité des ordinateurs associés pourtant à une baisse de leur prix unitaire. En outre, et ce point est à souligner, il convient, en effectuant cet exercice de trouver un juste milieu entre le degré de détail auquel on accède et les coûts de recherche entraînés par l'obtention d'un degré supplémentaire de précision.

METHODOLOGIE

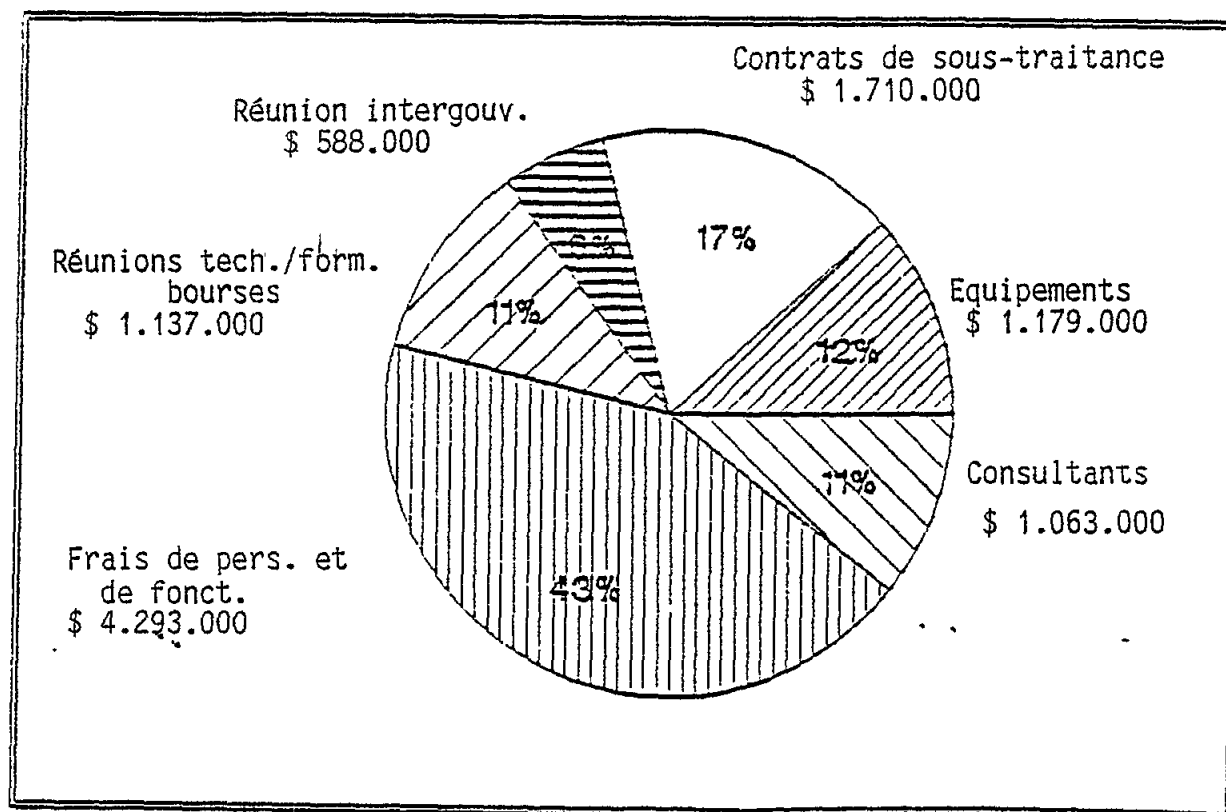
Le méthode retenue dans la présente étude consiste à décomposer le budget 1990-1991 en ses diverses composantes, à exclure les éléments non comparables et, sur la base d'un examen soigneux de l'inflation (et de la variation des cours de change) dans chacune des composantes, à estimer le coût actuel du même panier d'activités. Cet exercice ne prend naturellement pas en compte les changements d'activités et de priorités pour 1992-1993 que les États membres pourraient souhaiter voir effectués.

Comme il ressort du schéma I ci-dessous, le budget 1990-1991 peut être décomposé en 6 grandes composantes: réunions intergouvernementales; réunions techniques/formation et bourses; frais de personnel et de fonctionnement; consultants; achat d'équipement (fourniture d'équipements aux instituts MED) et contrats de sous-traitance.

Les accroissements de coût en dollars E.U. (corrigés pour tenir compte des incidences des cours de change) entre le milieu de 1989 et le milieu de 1991 ont été estimés pour chaque composante. En principe, il s'agit toujours de chiffres concrets (par exemple, le coût exact de la reprise en 1991 d'une réunion qui a eu lieu en 1989, le prix de location d'un matériel identique, etc.).

SCHEMA I

COMPOSANTES DU BUDGET DU PAM (1990-1991)



Pour les voyages (y compris les indemnités journalières de subsistance), on a procédé à des estimations du coût de cinq réunions représentatives (voir tableau III). Ces réunions comprenaient des participants se rendant de localités méditerranéennes les plus diverses à quelques localités précises de la région. A ce titre elles sont bien représentatives des frais de voyage dans la région en général. Elles ont été aussi appliquées en ajustant les frais de voyage de chaque centre du PAM puisque les modalités de voyage sont comparables.

Sauf indication contraire dans le texte, les cours de change appliqués sont les cours moyens de chaque devise vis-à-vis du dollar E.U. en 1989 et les cours "actuels" (juin 1991) pour 1991.

Les opérations effectuées pour établir un facteur d'inflation sont exposées ci-après.

ANALYSE

REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES

La réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique a été retenue comme un cas représentatif de ce type de réunion. Cette réunion conjointe s'est tenue à Athènes du 26 au 30 juin 1989. Le coût de la réunion peut être décomposé en frais de voyage et indemnités journalières des participants et en frais de voyage, indemnités journalières et honoraires versés au personnel d'appui de conférence. Ces coûts sont portés sur la colonne 1 du Tableau I. Les frais de voyage et indemnités journalières des participants se sont montés à 10.846 et 6.960 dollars E.U. respectivement. Le coût des interprètes (six) s'est monté à 8.385 dollars E.U.; le coût des réviseurs (quatre) à 8.960 dollars (3.560 en honoraires; 3.660 en frais de voyage et 1.740 en indemnités journalières). Ainsi, le coût total des participants a été de 17 806 et celui du personnel d'appui de 17.345 dollars E.U., soit un total général de 35.151 dollars E.U. La réunion conjointe s'est à nouveau tenue en mai 1991. Elle comportait certaines différences puisqu'elle a eu lieu en deux endroits distincts à Athènes, ce qui a nécessité non seulement la location d'une salle de conférence mais aussi le recours à une équipe supplémentaire d'interprètes. Cet élément non comparable n'a pas été pris en compte afin d'éliminer un biais à la hausse dans l'estimation.

Après correction pour tenir compte de ces différences, les coûts en 1991 se seraient montés à 45.332 dollars E.U., soit une augmentation absolue de 29,0 pour cent. Ce chiffre est exact, ayant été calculé en utilisant les montants actuels de l'indemnité journalière, les tarifs officiels des compagnies aériennes et le barème en vigueur pour les honoraires des interprètes et réviseurs. Les colonnes 2 et 3 du tableau I indiquent respectivement la décomposition détaillée de ces coûts en dollars courants et en pourcentage d'augmentation absolue. A l'appui de ces chiffres, le tableau II indique les montants de l'indemnité journalière des Nations Unies en juin 1989 et en juin 1991 pour les localités des divers pays méditerranéens. Comme il ressort du tableau, sur cette période de vingt-quatre mois, l'augmentation absolue des taux a varié d'un minimum de 13,0 pour cent (Albanie) à un maximum de 136,0 pour cent (Liban). L'augmentation moyenne non pondérée pour ces localités se monte à 32,5 pour cent. L'augmentation absolue pour la Grèce se monte à 17,2 pour cent.

TABLEAU I
COUT DES REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES - CAS INDICATIF

	juin 1989 ^{a/} (dollars E.U.)	mai 1991 ^{b/} (dollars E.U.)	Augmentation absolue en %
Participants:			
Frais de voyage	10.846	12.752	17,6
Indemnités journalières	6.960	9.040	29,9 ^{c/}
Total pour l'élément	17.806	21.792	22,4
Personnel d'appui de conférence:			
interprètes (6) honoraires	8.385	11.430	36,3
réviseurs (4) honoraires	3.560	4.468	25,5
frais de voyage	3.660	5.382	47,0
indemnités journalières	1.740	2.260	29,9
Total pour l'élément	17.345	23.540	35,7
Total général	35.151	45.332	29,0

a/ Réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique, Athènes, 26-30 juin 1989.

b/ Réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique, Athènes, 6-10 mai 1991.

c/ Montants de l'indemnité journalière pour Athènes: 87 dollars E.U. en juin 1989 et 113 dollars E.U. en mai 1991.

N.B. Pour ce tableau et les suivants, les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme exacte de leurs éléments.

TABLEAU II
MONTANTS OFFICIELS DE L'INDEMNITE JOURNALIERE DE
SUBSISTANCE DES NATIONS UNIES POUR LES LOCALITES
DES PAYS MEDITERRANEENS

(juin 1989 et juin 1991)

Pays/Ville	juin 1989 (dollars EU)	juin 1991 (dollars EU)	augment. absolue %
Albanie	92	80	-13,0
Algérie*	87	107	23,7
Chypre	75	91	21,3
Egypte	64	74	15,6
Espagne*	153	205	33,7
France*	107	168	57,0
Grèce*	79	92	17,2
Israël*	95	151	59,5
Italie*	185	197	6,5
Liban*	54	128	136,0
Libye*	99	136	37,4
Malte	107	123	15,0
Monaco	118	194	64,4
Maroc	90	119	32,2
Syrie*	102	106	4,4
Tunisie*	56	78	39,6
Turquie*	110	122	11,0
Yougoslavie*	109	136	23,9
Moyenne non pondérée			32,5

* Pour les pays où les montants de l'indemnité journalière sont disponibles pour plus d'une localité, on a retenu la moyenne non pondérée de ces localités pour représenter le pays.

REUNIONS TECHNIQUES/FORMATION ET BOURSES

Ces réunions ne comportent pas de services linguistiques et de services de conférence. Les éléments du coût total de ces réunions consistent dans les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance. Par conséquent, la localité où elles se tiennent influe grandement sur les calculs. Pour parvenir à une estimation plausible du facteur d'inflation pour cette catégorie, on a pris un échantillon restreint mais représentatif de réunions tenues en 1989. Pour une réunion tenue à Athènes, on a de nouveau retenu la réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique, mais en excluant cette fois l'élément "services de conférence". On a choisi en outre des réunions tenues à Monaco, Split, Alexandrie et Tunis. Le coût de ces réunions a été calculé pour juin 1991 en recourant aux montants officiels de l'indemnité journalière des Nations Unies (voir tableau II) et aux tarifs aériens actuels fournis par une agence de voyages extérieure. L'augmentation absolue du coût de chaque réunion a été calculée. Ces calculs sont récapitulés sur le tableau III ci-dessous. L'augmentation moyenne non pondérée du coût de tenue de ces cinq réunions se monte à 33,17 pour cent.

TABLEAU III

COUT DES REUNIONS TECHNIQUES/FORMATION ET BOURSES
CAS INDICATIFS

Réunion	1989 (dollars E.U.)	1991 (dollars E.U.)	Augmentation absolue en %
Total pour Athènes ^{a/}	17.806	21.792	22,39
dont: frais de voyage	10.846	12.752	17,57
indemnités journalières	6.960	9.040	29,89
Total pour Monaco ^{b/}	17.285	27.429	58,69
dont: frais de voyage	3.377	4.857	43,83
indemnités journalières	13.908	22.572	62,30
Total pour Split ^{c/}	16.410	20.104	22,51
dont: frais de voyage	10.220	13.190	29,06
indemnités journalières	6.190	6.914	11,70
Total pour Alexandrie ^{d/}	13.215	15.619	18,19
dont: frais de voyage	7.825	9.921	26,78
indemnités journalières	5.390	5.698	5,71
Total pour Tunis ^{e/}	6.202	8.935	44,07
dont: frais de voyage	2.362	3.715	57,30
indemnités journalières	3.840	5.220	35,94
Moyenne non pondérée			33,17

a/ Réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique, 26-30 juin 1989.

b/ Formation sur les hydrocarbures de pétrole, 11-29 septembre 1989.

c/ Atelier sur la planification et la gestion du tourisme dans les zones côtières de la Méditerranée, 30 mai-1er juin 1989.

d/ 2e cours de formation et exercice d'interétalonnage OMS/PNUE sur la méthodologie microbiologique, 16-21 octobre 1989.

e/ Réunion consultative OMS/PNUE sur les programmes et mesures de protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique, 5-9 novembre 1989.

FRAIS DE PERSONNEL ET DE FONCTIONNEMENT

Les estimations des frais de personnel et de fonctionnement ont été effectuées pour chacun des Centres séparément, puisque ceux-ci ont connu des conditions différentes en fonction des dispositions réglant leur financement ainsi que des taux d'inflation et des fluctuations des cours de change auxquels ils ont été confrontés.

UNITE DE COORDINATION (ATHENES, GRECE)

Ce Centre emploie 8 experts (6 experts PNUE, un expert OMS et un expert FAO) dont sept sont imputés au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, et 15 agents des services généraux (13 PNUE, un OMS et un FAO) dont douze sont imputés au budget du Fonds d'affectation spéciale. Ce Centre représente 51,45 pour cent du total des frais de personnel et de fonctionnement. En 1989, le budget approuvé pour les frais de personnel et de fonctionnement de ce Centre pour l'exercice biennal 1990-1991 s'est monté à 2.209.000 dollars E.U. Le gouvernement hôte fournit une contribution de 800.000 dollars E.U. en monnaie locale pour couvrir en partie le coût biennal du Centre.

Les traitements des experts (en dollars) ont augmenté de 6 pour cent en 1990, ce qui a correspondu au relèvement général des traitements au sein du système des Nations Unies, au relèvement de l'indemnité de poste et aux augmentations normales pour avancement d'échelon. Les agents des services généraux ont bénéficié d'une hausse de 23,3 pour cent de leurs traitements (exprimés en dollars) par suite d'une enquête officielle d'évaluation des taux de rémunération les plus courants ainsi que des augmentations normales par avancement d'échelon. On estime que les traitements des experts seront à nouveau majorés de 6 pour cent en 1991 (en raison des augmentations automatiques par avancement d'échelon et de certains reclassements et promotions). A la suite d'une enquête des Nations Unies sur les salaires menée récemment, les traitements des services généraux ont été majorés (avec rappel à partir de janvier 1991) de 21 pour cent en monnaie locale. La dépréciation de la drachme vis-à-vis du dollar E.U. jusqu'à présent cette année annule toute augmentation sur la base du dollar. En outre, une étude approfondie de reclassement des postes pour les services généraux est en cours, de la part des Nations Unies, au Centre d'Athènes. Une fois que cette étude sera achevée, il est probable que le reclassement qui en résultera entraînera une augmentation rétroactive de 10 à 13 pour cent en dollars des coûts budgétaires pour cet élément (aux fins du présent exercice, on a retenu une estimation minimale de 10 pour cent).

Le loyer payé par le Centre d'Athènes est passé de 69.386 dollars en 1989 à 76.261 dollars en 1990, pour atteindre 76.674 dollars en 1991 (soit une augmentation moyenne de 10,50 pour cent).

On admet que les frais de voyage du personnel de l'Unité de coordination^{1/} (176.000 dollars dans le budget 1990-1991) ont augmenté au même taux que les frais de voyage (y compris les indemnités journalières de subsistance) des réunions techniques/formation et bourses (voir tableau III), soit une augmentation totale de 33,17 pour cent.

^{1/} Y compris les frais de voyage du personnel des agences des Nations Unies.

Les frais d'établissement des rapports (54.000 dollars dans le budget 1990-1991) comprennent pour une grande part le coût de la photocopieuse à haut rendement dont le prix de location annuelle s'est accru de 28 pour cent (50,45 pour cent en monnaie locale - de 1.320.000 drachmes en 1989 à 1.986.000 en 1991). Le coût du matériel et de l'entretien (245.000 dollars dans le budget 1990-1991) a enregistré une hausse estimée à 10 pour cent pendant la période considérée.

L'évolution des autres frais de fonctionnement - affranchissements et télécommunications (230.000 dollars dans le budget 1990-1991) - est présentée sur le tableau ci-dessous.

Athènes, Grèce	1989 (dollars E.U.)	1991 (dollars E.U.)	Augmentation absolue 1989-1991 en %
Tarifs postaux/20 g			
Intérieur	0,19	0,26	36,84
Europe	0,37	0,42	13,68
USA/Asie/Afrique	0,43	0,53	21,80
Total	0,99	1,21	25,86
Tarifs téléphoniques (par unité)	0,024	0,026	9,31
Moyenne pondérée ^{a/}			15,93

a/ Affranchissements 40 pour cent, télécommunications 60 pour cent du total.

Source: voir appendice.

Dans le tableau IV ci-dessous, on reporte les éléments précités du budget du Centre d'Athènes et on ajuste les prix 1989 à leurs niveaux 1991. L'augmentation globale des coûts est estimée à 18,70 pour cent, ce qui représente dans le budget un accroissement de 2.209.000 en 1990-1991 à 2.622.001 en 1992-1993.

TABLEAU IV
AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COÛTS: UNITE DE COORDINATION
(ATHENES, GRECE)

Composantes	budget 1990-1991 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts 1989-1991 en %	Budget 1990-1991 ajusté ^{a/} (dollars E.U.)
Experts/Personnel	936.000	12,36	1.051.690
Services généraux	410.000	35,63	556.083
Loyer	158.000	10,50	174.590
Voyages	176.000	33,17	234.379
Frais d'établissement des rapports	54.000	28,00	69.120
Matériel et entretien	245.000	10,00	269.500
Poste et Télécommunications	230.000	15,93	266.639
Total	2.209.000	18,70	2.622.001

a/ Ajusté aux prix 1991.

PLAN BLEU (PB/CAR, Sophia Antipolis, France)

Ce Centre emploie 5 experts (dont 3 sont imputés au Fonds d'affectation spéciale et 4 agents des services généraux (dont un est imputé au Fonds). Ce Centre représente 9,32 pour cent du total des frais de personnel et de fonctionnement. La contribution de contrepartie du gouvernement français couvre une part importante des coûts totaux d'exploitation. En outre, la contribution de contrepartie couvre certains coûts salariaux figurant normalement au Fonds d'affectation spéciale (dépassant ainsi la contribution de contrepartie officiellement déclarée). Dans un cas, l'augmentation du traitement a été de 29,45 pour cent, alors que l'augmentation apportée par le Fonds s'établissait à 8,88 pour cent. Il convient également de noter qu'au cours de l'année 1990 certaines définitions d'emploi et sources de financement ont été modifiées. Au total, l'augmentation imputée au Fonds d'affectation en 1990 par rapport à 1989 s'est montée à 13,66 pour cent. Il n'a pas été prévu d'accroissement des coûts salariaux (exprimés en dollars) pour 1991. Ainsi, pour cet élément, l'augmentation globale devrait en rester à 13,66 pour cent pour la période considérée.

On admet que, au Centre de Sophia Antipolis, les frais de voyage (30.000 dollars dans le budget 1990-1991) se sont accrus au même taux que ceux (y compris les indemnités journalières) des réunions techniques/formation et bourses (voir le tableau III), soit une augmentation globale de 33,17 pour cent. Le loyer de ce Centre n'est pas inscrit au budget du PAM puisqu'il est entièrement couvert par les contributions de contrepartie du gouvernement français.

Les coûts d'établissement des rapports (10.000 dollars dans le budget 1990-1991) sont estimés avoir augmenté de 17,56 cent. Les autres coûts de matériel et d'entretien ne sont pas couverts par le budget du Fonds et le sont entièrement par la contribution de contrepartie. L'évolution des autres frais de fonctionnement - affranchissements et télécommunications (20.000 dollars dans le budget 1990-1991) - est présentée sur le tableau ci-dessous.

Sophia Antipolis, France	1989 (dollars E.U.)	1991 (dollars E.U.)	Augmentation absolue 1989-1991 en %
Tarifs postaux/20 g internationaux	0,34	0,40	15,95
Tarifs téléphoniques (par unité)	0,10	0,11	10,91
Moyenne ^{a/}			13,43

a/ Affranchissements 50 pour cent, télécommunications 50 pour cent du total.

Source: voir appendice.

Dans le tableau V ci-dessous, on reporte les éléments précité du budget du Centre et on ajuste les prix 1989 à leurs niveaux 1991. L'augmentation des coûts est estimée à 60.837 dollars, soit une augmentation de 15,21 pour cent.

TABLEAU V
AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COÛTS: PLAN BLEU (CAR/PB,
SOPHIA ANTIPOLIS, FRANCE)

Composantes	Budget 1990-1991 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts 1989-1991 en %	Budget 1990-1991 ajusté ^{a/} (dollars E.U.)
Experts/Personnel	340.000 ^{b/}	13,66 ^{b/}	386.444 ^{b/}
Loyer	--c/	--c/	--c/
Voyages	30.000	33,17	39.951
Frais d'établissement des rapports	10.000	17,56	11.756
Matériel et entretien	--c/	--c/	--c/
Poste et télécommunications	20.000	13,43	22.686
Total	400.000	15,21	460.837

a/ Ajusté aux prix 1991.

b/ Ainsi qu'il est inscrit au budget 1990-1991, c'est-à-dire en excluant les contributions du gouvernement hôte.

c/ Couvert entièrement par des fonds de contrepartie.

PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES (CAR/PAP, SPLIT, YUGOSLAVIE)

Ce Centre emploie 2 experts et 6 agents des services généraux, et il représente 10,6 pour cent du total des frais de personnel et de fonctionnement. En 1989, le budget approuvé pour les frais de personnel et de fonctionnement de ce Centre s'est monté à 432.000 dollars E.U.

L'expérience de ce Centre constitue un cas classique d'interaction entre l'inflation et les cours de change. En 1990, l'inflation a atteint 444 pour cent en Yougoslavie. Mais, dans le cadre de la politique anti-inflationniste du gouvernement, le cours de change était accroché au Deutsche mark. Il s'ensuit que la valeur réelle des traitements établis en dollars mais versée en dinars en a été sérieusement érodée. Cet effet a été si important qu'une hausse exceptionnelle (en dollars) a dû être autorisée par le Bureau (UNEP/BUR/37/6). Les traitements exprimés en dollars ont été accrus, en moyenne, de 26,72 pour cent. Toutefois, cette mesure a été loin de rétablir le pouvoir d'achat réel du barème des traitements approuvé en 1989. A la fin de 1990, un changement de la politique gouvernementale a entraîné une dévaluation substantielle du dinar. L'inflation a été considérablement

réduite en 1991 par rapport à 1990, mais elle a encore atteint plus de 40 pour cent dans le premier semestre de l'année. Le dinar a également été dévalué à plusieurs reprises (de 70 pour cent depuis le début de l'année). Il n'est pas possible de discerner à quel point les mesures d'urgence adoptées au début de 1990 ont anticipé l'évolution de l'inflation et des cours de change pour le reste de l'année. En outre, la modification brusque de la politique des parités de change à la fin de 1990, mais associée en 1991 à une poursuite de l'inflation bien qu'à un taux fort réduit, est à nouveau source de discontinuité.

Le bureau du PNUD à Belgrade mène actuellement une enquête sur les salaires les plus courants au niveau local. Cette enquête fournira la meilleure base pour établir le budget du Centre de Split. Malheureusement, ses résultats ne seront pas disponibles au moment où le Bureau se réunira (ils le seront juste après).

Il a été décidé, aux fins de la présente étude, de suspendre tout jugement et d'insérer simplement les estimations en dollars approuvées en 1990. Le budget de ce Centre pourra alors être abordé sur une base plus solide avant la réunion des Parties contractantes. Par conséquent, il se peut que les estimations présentées ici soient très légèrement en dehors de la réalité.

Le loyer est entièrement couvert par la contribution de contrepartie du pays hôte et n'est donc pas imputé au budget du Fonds d'affectation. On admet que les frais de voyages du personnel du Centre de Split (64.000 dollars dans le budget 1990-1991) se sont accrus au même taux que ceux (y compris les indemnités journalière de subsistance) des réunions techniques/formation et bourses (voir le tableau III), soit une augmentation globale de 33,17 pour cent.

Il été communiqué que les frais d'établissement des rapports (34.000 dollars E.U. dans le budget 1990-1991) s'étaient accrus de 122 pour cent. On ne dispose pas de chiffres comparables pour les frais de matériel et d'entretien. L'augmentation pourrait être équivalente à celle des frais d'établissement des rapports. Mais on n'a procédé à aucune estimation aux fins du présent exercice et l'on a retenu les chiffres approuvés en 1989 pour le budget 1990-1991. L'évolution des autres coûts de fonctionnement (affranchissements et télécommunications) (74.000 dollars dans le budget 1990-1991) est illustrée sur le tableau ci-dessous:

Split, Yougoslavie	1989 (dollars E.U.)	1991 (dollars E.U.)	Augmentation absolue 1989-1991 en %
Tarifs postaux /100 g par avion	2,46	3,29	33,71
Tarifs téléphoniques (par unité)	0,02	0,04	62,81
Moyenne ^{a/}			48,26

a/ Affranchissements 50 pour cent, télécommunications 50 pour cent du total.

Source: voir appendice.

Comme il ressort du tableau VI ci-dessous, l'augmentation globale des coûts pour le Centre de Split (mais en ayant à l'esprit les postulats retenus arbitrairement pour les traitements) est estimée à 160.420 dollars, soit une augmentation de 37,13 pour cent.

TABLEAU VI
AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COÛTS: PROGRAMME D' ACTIONS
PRIORITAIRES (CAR/PAP, SPLIT, YOUGOSLAVIE)

Composantes	Budget 1990-1991 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts 1989-1991 en %	Budget 1990-1991 ajusté ^{a/} (dollars E.U.)
Personnel	232.000	26,72	294.000 ^{b/}
Loyer	-- ^{c/}	^{c/}	-- ^{c/}
Voyages	64.000	33,17	85.229
Frais d'établissement des rapports	34.000	122,00	75.480
Matériel et entretien	28.000	-- ^{d/}	28.000
Poste et télécommunications	74.000	48,26	109.712
Total	432.000	37,13	592.420

^{a/} Ajusté au prix 1991.

^{b/} Après correction pour tenir compte de l'augmentation exceptionnelle approuvée par le Bureau en 1990 mais sans tenir compte de toute nouvelle évolution de l'inflation et des cours de change. Une enquête sur les salaires est en cours.

^{c/} Entièrement couvert par des fonds de contrepartie.

^{d/} Il n'a pas été effectué d'estimations.

REMPEC (MALTE)

Ce Centre emploie 4 experts, dont 3 sont imputés au Fonds d'affectation spéciale, et 5 agents des services généraux, et il représente 16,24 pour cent du total des frais de personnel et de fonctionnement. En 1989, le budget approuvé pour les frais de personnel et de fonctionnement de ce Centre pour l'exercice biennal 1990-1991 s'est monté à 697.000 dollars.

Les traitements des experts (en dollars) ont été relevés de 9,50 pour cent en 1990 et l'on prévoit une nouvelle hausse de 2,90 pour cent en 1991. Pour les agents de services généraux, un exercice de classement des emplois ainsi qu'une enquête sur les salaires locaux ont été réalisés en 1990. Ces deux exercices ont abouti à une hausse de 35,54 pour cent des traitements des services généraux (exprimés en dollars). En 1990, la livre maltaise s'est raffermie vis-à-vis du dollar E.U. en raison de la faiblesse de ce dernier sur les marchés internationaux. Cette année, la livre maltaise s'est affaiblie vis-à-vis du dollar en raison du raffermissement international de ce dernier. Actuellement, la livre maltaise a perdu les deux tiers de la valeur qu'elle avait regagnée par rapport à son cours plancher de 1989. Pour 1991, il n'a pas été prévu de relèvement des coûts salariaux en dollars des services généraux. Le loyer est entièrement couvert par le pays hôte et n'entre donc pas dans les calculs. Les frais de voyage du personnel du Centre de Malte (32.000 dollars dans le budget 1990-1991) sont censés s'être accrus au même taux que ceux (y compris les indemnités journalières) des réunions techniques/formation et bourses (voir le tableau III), soit une augmentation totale de 33,17 pour cent pour cet élément.

Les frais d'établissement des rapports (14.000 dollars dans le budget 1990-1991) sont restés stables en termes de monnaie locale. La récente appréciation du dollar E.U. peut conduire à quelques économies dans ce domaine. Aux fins du présent exercice, on a admis une croissance zéro de cette ligne budgétaire en termes nominaux de dollar. Pour le matériel et l'entretien (21.000 dollars dans le budget 1990-1991), les coûts ont été dans l'ensemble stables en termes de monnaie locale. Exprimés en dollars, ils ont augmenté en 1990, traduisant la faible valeur de la devise américaine à l'époque. En 1991, le raffermissement du dollar a en partie compensé les pertes de l'année précédente. Au total, on estime à 8,75 pour cent l'augmentation absolue en dollars pour cette ligne budgétaire. L'évolution des autres frais de fonctionnement - affranchissements postaux et télécommunications (83.000 dollars dans le budget 1990-1991) - est présentée sur le tableau ci-dessous:

Malte	1989 (dollars E.U.)	1991 (dollars E.U.)	Augmentation absolue 1989-1991 en %
Tarifs postaux/20 g			
Intérieur	0,11	0,12	2,35
Europe	0,29	0,29	2,35
Divers	0,40	0,41	2,35
Total	0,80	0,82	2,35
Tarifs téléphoniques (par unité)	0,52	0,53	2,35
Moyenne pondérée ^{a/}			2,35

a/ Affranchissements 40 pour cent, télécommunications 60 pour cent du total

Source: voir appendice.

Dans le tableau VII ci-dessous, on reporte les éléments précités du budget du Centre de Malte et on ajuste les prix 1989 à leurs niveaux 1991. Le facteur global d'inflation a été estimé à 18,28 pour cent, ce qui représente une augmentation du budget de 697.000 dollars en 1990-1991 à 824.425 en 1992-1993.

TABLEAU VII
AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COÛTS: REMPEC (MALTE)

Composantes	Budget 1990-1991 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts 1989-1991 en %	Budget 1990-1991 ajusté ^{a/} (dollars E.U.)
Experts/Personnel	356.000	12,68	401.141
Services généraux	191.000	35,54	258.881
Loyer	<u>b/</u>	<u>b/</u>	<u>b/</u>
Voyages	32.000	33,17	42.614
Frais d'établissement des rapports	14.000	0,00	14.000
Matériel et entretien	21.000	8,75	22.838
Poste et télécommunications	83.000	2,35	84.951
Total	697.000	18,28	824.425

a/ Ajusté aux prix 1991

b/ Couvert entièrement par des fonds de contrepartie

LIRM/AIEA (MONACO)

Un expert et un poste des services généraux sont imputés par ce Centre au Fonds d'affectation spéciale. Ce Centre représente 5,70 pour cent du total des frais de personnel et de fonctionnement.

Les traitements des experts ont augmenté de 6,98 pour cent en 1990 et l'on estime qu'ils augmenteront d'un taux équivalant en 1991. S'agissant de l'agent des services généraux, il y a eu un reclassement de poste et un relèvement du barème des salaires en 1990 qui se sont traduits par une augmentation totale de 38,75 pour cent. On prévoit pour 1991 une nouvelle augmentation de l'ordre de 7 pour cent.

Tous les autres frais de personnel et de fonctionnement, à l'exception des frais de voyage, sont couverts par l'Agence internationale de l'énergie atomique et n'entrent pas dans le budget du Fonds d'affectation. On admet que les frais de voyage du personnel du Centre du Monaco (48.000 dollars dans le budget 1990-1991) se sont accrus au même taux que ceux (y compris les indemnités journalières) des réunions techniques/formation et bourses (voir le tableau III), soit une augmentation totale de 33,17 pour cent.

Dans les tableau VIII ci-dessous, on reporte les éléments précités du budget du Centre de Monaco et on ajuste les prix 1989 à leurs niveaux 1991. Le facteur global d'inflation est estimé à 26,72 pour cent, ce qui représente une augmentation du budget de 245.000 dollars en 1990-1991 à 310.473 dollars en 1992-1993.

TABLEAU VIII
AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COÛTS: LIRM/AIEA (MONACO)

Composantes	Budget 1990-1991 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts 1989-1991 en %	Budget 1990-1991 ajusté ^{a/} (dollars E.U.)
Experts/Personnel	135.000	14,45	154.504
Services généraux	62.000	48,46	92.047
Loyer	_b/	_b/	_b/
Voyages	48.000	33,17	63.922
Frais d'établissement des rapports	_b/	_b/	_b/
Matériel et entretien	_b/	_b/	_b/
Poste et télécommunications	_b/	_b/	_b/
Total	245.000	26,72	310.473

- a/ Ajusté aux prix 1991
b/ Couvert entièrement par des fonds de contrepartie

AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES (CAR/ASP, TUNIS)

L'accord de Siège avec le gouvernement tunisien a été signé en mai 1991. Ainsi, le Centre n'a pas été en fonctionnement pendant une grande partie de l'exercice biennal en cours et l'on ne dispose pas d'une base solide pour procéder à l'estimation des facteurs d'inflation. Le budget proposé pour 1992-1993 traduit une révision des besoins des agents des services généraux par rapport à ce qui avait été envisagé dans les propositions du Centre figurant dans le budget 1990-1991. Aux fins du présent exercice, on a retenu comme donnée une hausse de 34,84 pour cent du budget. Il convient de noter qu'entre 1989 et 1991 le montant en dollars de l'indemnité journalière de subsistance pour la Tunisie a augmenté de 39,6 pour cent (voir le tableau II).

RECAPITULATION DES COUTS DES SIX CENTRES

Les coûts et facteurs d'inflation des six Centres pour les frais de personnel et de fonctionnement sont présentés sur le tableau IX ci-dessous. On estime que ces coûts ont augmenté de 4.293.000 dollars, montant prévu dans le budget 1990-1991, à 5.228.155 dollars sur la base des prix courants, soit une hausse globale de 21,78 pour cent.

TABLEAU IX

L'INCIDENCE DE L'INFLATION SUR LES CENTRES DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Centres	Budget 1990-1991 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts 1989-1991 en %	Budget 1990-1991 ajusté ^{a/} (dollars E.U.)
Athènes (UNITE MED)	2.209.000	18,70	2.622.001
Sophia Antipolis (CAR/PB)	400.000	15,21	460.837
Split (CAR/PAP)	432.000	37,13	592.420
Malte (REMPEC/OMI)	697.000	18,28	824.425
Tunis (CAR/ASP)	310.000	34,84	418.000
Monaco (LIRM/AIEA)	245.000	26,72	310.473
Total	4.293.000	21,78	5.228.155

a/ Ajusté aux prix 1991

CONSULTANTS

Le budget 1990-1991 prévoyait un montant de 1.063.000 dollars pour les consultants. Les coûts de cette catégorie comportent trois éléments: honoraires, frais de voyage et indemnités journalières de subsistance. D'après un examen de tous les contrats de consultants établis par l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée en 1989-1990 (98 contrats individuels), les honoraires représentent 85 pour cent du coût total de cette catégorie. Les hausses des honoraires ne peuvent être directement estimées car elles font intervenir bien des facteurs non comparables. Toutefois, les honoraires de consultants sont en rapport avec les traitements de cadres des Nations Unies. Le taux d'augmentation moyen des traitements des cadres/experts pour Athènes, Malte et Monaco a été de 13,16 pour cent entre 1989 et 1991. Aux fins du présent exercice, on a retenu un facteur d'inflation modeste de 5 pour cent par an. En ce qui concerne les frais de voyage et les indemnités journalières, on a retenu l'estimation d'augmentation absolue de 33,17 pour cent déjà utilisée. Comme il ressort du tableau X ci-dessous, on obtient, ainsi, pour la période bisannuelle considérée, une augmentation totale de 13,69 pour cent en termes absolus.

TABLEAU X
AUGMENTATION DES COÛTS DES CONSULTANTS

Composantes	Budget 1990-1991 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts 1989-1991 en %	Budget 1990-1991 ajusté ^{a/} (dollars E.U.)
Honoraires	903.550	10,25	996.164
Voyages	159.450	33,17	212.340
Total	1.063.000	13,69	1.208.503

a/ Ajusté aux prix 1991

FOURNITURE D'EQUIPEMENTS

Une autre composante importante des activités du programme consiste en la fourniture d'équipements aux institutions méditerranéennes participantes. Ces achats d'équipements couvrent une gamme étendue d'articles et les variations des prix peuvent correspondre à des améliorations qualitatives qu'il est malaisé de dissocier. Les Centres ont été invités à communiquer des renseignements sur le matériel qu'ils avaient acheté. Les articles comprenaient ceux pour lesquels des factures 1989 étaient disponibles et pour lesquels les fournisseurs de l'époque ont communiqué les tarifs actuels (1991). Comme il ressort du tableau XI ci-dessous, les variations des prix s'échelonnent de moins 4,54 pour cent à plus 74,79 pour cent (soit une hausse moyenne annuelle non pondérée de 11,68 pour cent pour les 50 articles examinés). A des fins de commodité, cette augmentation annuelle moyenne a été arrondie à 10,0 pour cent par année pour la calcul de l'incidence globale de l'inflation sur le budget.

TABLEAU XI

AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COUTS: EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE

Article	Prix 1989 (dollars E.U.)	Prix 1991 (dollars E.U.)	Augmentation absolue en %
Service Board Kit for GC3400	5.456,69	6.897,75	26,41
Resistor, Probe simulator	1,57	1,73	10,05
Push Switch, Power On-Off	29,92	38,13	27,43
Cell with Ni63 foil	1.360,63	1.871,75	37,56
Bracket with shock mounts	80,31	140,38	74,79
Drive Belt (9176)	47,24	62,39	32,06
On-Off Valve	103,94	133,45	28,39
Power Amplifier PCB Assy.	1.198,43	1.646,45	37,38
Injector Heater and Probe	414,17	487,00	17,58
Heater, 85W	39,37	50,26	27,66
Platinum probe	256,69	336,22	30,98
Heater Cartridge, FID	59,84	76,26	27,43
Swage, T, Brass	17,32	27,73	60,08
ECD Electronics	1.099,21	1.391,68	26,61
Switch, column oven	31,50	34,66	10,05
Nut, Flame tip mounting	23,62	32,93	39,40
Power Control Board	429,92	554,59	29,00
Readout Module, Digital, 1 Det.	2.612,60	3.311,96	26,77
Photocolorimetre A3160102	2.195,28	2.428,08	10,60
Stereomicroscope (Olimpus VE-31)	385,83	447,66	16,03
Membranes Filtrante A2663020	68,82	83,71	21,64
Boites de Petri A 14116043 (per 144 pcs.)	116,38	113,00	-2,90
Tubes (Verre) 20x200mm	7,06	6,90	-2,13
Chromatographe en phase gazeuse Modele 8700	14.455,28	21.582,86	49,31
Injecteur/split/splitless	2.375,91	3.533,33	48,72
Injecteur "On column"	2.220,47	3.320,00	49,52
Detecteur a ionisation de flamme (FID)	7.527,40	11.219,05	49,04
Regulateur de pression 0-30 (Canal de gauche)	883,78	1.318,10	49,14

Article	Prix 1989 (dollars E.U.)	Prix 1991 (dollars E.U.)	Augmentation absolue en %
Regulateur de pression 0-30 (Canal de droite)	1.168,03	1.318,10	12,85
Computer Colonies	879,65	839,69	-4,54
Autoclave	1.498,41	1.797,75	19,98
Pompe Unispence	1.861,69	2.096,53	12,61
PH Metre	202,86	198,09	-2,35
Broyeur a Mortier	2.210,97	2.426,86	9,76
Mortier Acier inox	835,45	972,79	16,44
Pilon Acier inox	255,01	296,53	16,28
Pompe bi etagee	1.378,54	1.676,43	21,61
Coffret Nitrites	34,18	37,26	9,01
Kit Nitrites	42,77	46,62	9,01
Coffret Phoshates	27,98	30,50	9,01
Coffret Sulfates	22,73	27,21	19,68
Coffret Ammonium	30,84	35,01	13,51
24 Tubes Reactif	46,26	54,42	17,63
pH and Ion Meter	1.305,08	1.702,92	30,48
Pt-100 Sensor	115,48	155,56	34,70
Calomel Reference Electrode	75,14	101,17	34,64
Thiocyanide Ion electrode	783,05	1.085,38	38,61
Copper Ion Senc. electrode	805,65	1.085,38	34,72
Cadmium Ion Sens. electrode	783,05	1.052,63	34,43
Series water sampler	1.744,63	2.017,54	15,64
Moyenne non pondérée			25,25

CONTRATS DE SOUS-TRAITANCE

Cette composante se monte à 1.710.000 dollars dans le budget 1990-1991 et comprend diverses formes d'appui aux institutions méditerranéennes. En gros, elle est constituée de trois éléments - appui financier au personnel (environ 40 pour cent de la composante totale), voyages (environ 10 pour cent de la composante totale) et fourniture d'équipements (environ 50 pour cent de la composante totale). Pour l'appui au personnel, qui concerne des agents recrutés localement, on a retenu un taux de croissance modeste de 5 pour cent par an. Pour les frais de voyage (y compris les indemnités journalières de subsistance), on estime qu'ils ont augmenté de 33,17 pour cent pour la période considérée. Les équipements fournis sont de même nature que ceux estimés plus haut et pour lesquels on a retenu un taux annuel moyen d'augmentation de 10 pour cent. Les effets de ces facteurs d'inflation sont récapitulés sur le tableau II ci-dessous.

TABLEAU XII

AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COÛTS: CONTRATS DE SOUS-TRAITANCE

Composantes	Budget 1990-1991 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts 1989-1991 en %	Budget 1990-1991 ajusté ^{a/} (dollars E.U.)
Personnel	684.000	10,25	754.110
Voyages	171.000	33,17	227.721
Equipements	855.000	21,00	1.034.550
Total	1.710.000	17,92	2.016.381

a/ Ajusté aux prix 1991.

CONCLUSIONS

Le tableau récapitulatif ci-dessous juxtapose les facteurs d'inflation estimés pour les diverses composantes du budget. Les coefficients de pondération de chaque catégorie dans le budget global ont été appliqués aux différents facteurs d'inflation pour obtenir le facteur d'inflation pour le budget global. Comme l'indique le tableau, pour assurer aux prix courants (1991) le même panier d'activités que celui approuvé dans le budget 1990-1991, le budget devrait être augmenté de 21,9 pour cent pour rendre compte des prix courants, ce qui donne un accroissement global de 9.970.000 dollars à 12.152.293 dollars.

TABLEAU RECAPITULATIF
L'INCIDENCE DE L'INFLATION SUR LE
BUDGET 1990-1991 DU PAM

Composantes	Budget 1990-1991 ^{a/} (dollars E.U.)	Inflation de juin 1989 à juin 1991 en %	Budget 1990-1991 ajusté aux prix du milieu de 1991 (dollars E.U.)
Réunions	588.000	29,0	758.520
Formation/bourses	1.137.000	33,2	1.514.143
Frais de personnel et de fonctionnement	4.293.000	21,8	5.228.155
Consultants	1.063.000	13,7	1.208.503
Fourniture d'équipements	1.179.000	21,0	1.426.590
Contrats de sous-traitance	1.710.000	17,9	2.016.381
Total	9.970.000	21,9	12.152.293

a/ Etabli et approuvé dans la période mai - octobre 1989.

b/ Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

RECOMMANDATIONS POUR LES EXERCICES BUDGETAIRES A VENIR

Un exercice qui vise, comme celui que voici, à étudier l'incidence de l'inflation sur le budget du PAM, coûte cher en temps de travail du personnel aussi bien à l'Unité de coordination qu'aux Centres d'activités régionales. Certaines informations sont accessibles sans grands frais: montants des indemnités journalières, frais de voyage, certains frais de personnel (traitements officiels des Nations Unies) et certains coûts de fonctionnement (loyer, équipements, entretien). D'autres informations sont moins aisément disponibles et nécessitent une analyse laborieuse pour s'assurer de la comparabilité: coûts d'équipements, certains frais de personnel et plusieurs éléments des coûts de fonctionnement.

Dans le cas des articles ou éléments dont les coûts sont censés évoluer pareillement pour tous les Centres, l'Unité de coordination devrait fournir les taux d'inflation types spécifiques à chaque élément.

Un domaine où un indice de cet ordre peut être calculé concerne le coût des équipements scientifiques - soit la composante "équipements" plus approximativement la moitié de la composante "contrats de sous-traitance" - qui atteignent ensemble 20,5 pour cent du budget global du PAM.

Sous réserve de l'avis du personnel scientifique du PAM, il est proposé qu'une liste restreinte mais représentative des articles couramment achetés (15 à 20 articles peut-être) soit établie. L'Unité de coordination pourrait suivre l'évolution des prix pour les articles de cette liste et communiquer un indice d'inflation pour cette part importante du budget du PAM.

De même, l'Unité de coordination devrait centraliser l'établissement du coût des réunions, voyages, indemnités journalières, honoraires de consultants et autres.

L'Unité de coordination devrait bénéficier du plein concours des Centres d'activités régionales pour la communication des renseignements détaillés sur les salaires et autres frais de fonctionnement qui sont, par leur nature même, propres à chacun de ces Centres.

Enfin, il est proposé que la présentation du budget du Centre soit améliorée par l'adjonction d'un certain nombre de tableau récapitulatifs qui fourniraient une vue synoptique des coûts globaux de l'Unité de coordination et de tous les Centres d'activités régionales.

APPENDICE

Athènes, Grèce	1989 (drachme grecque)	1991 (drachme grecque)	Augmentation absolue 1989-1991 en %
Tarifs postaux/20 g			
Intérieur	30,00	50,00	66,67%
Europe	60,00	80,00	33,33%
USA/Asie/Afrique	70,00	100,00	42,86%
Total	160,00	230,00	47,62%
Tarifs téléphoniques (par unité)	3,900	5,000	28,21%

Sophia Antipolis	1989 (franc français)	1991 (franc français)	Augmentation absolue 1989-1991 en %
Tarifs postaux/20 g			
Internationaux	2,20	2,30	4,55%
Tarifs téléphoniques (par unité)	0,62	0,62	0,00%

Split, Yougoslavie	1989 (dinar yougoslave)	1991 (dinar yougoslave)	Augmentation absolue 1989-1991 en %
Tarifs postaux/100 g			
Par avion	12,10	73,00	503,31%
Tarifs téléphoniques (par unité)	0,05	0,84	1476,72%

Malte	1989 (livre maltaise)	1991 (livre maltaise)	Augmentation absolue 1989-1991 en %
Tarifs postaux/20 g			
Intérieur	0,04	0,04	0,00%
Europe	0,10	0,10	0,00%
Divers	0,14	0,14	0,00%
Total	0,28	0,28	0,00%
Tarifs téléphoniques (par unité)	0,18	0,18	0,00%